



Organisme Européen
Des Conseillers Comportementalistes



Centre de Formation Comportementaliste Animalier
Equipements pour Animaux de Compagnie

Ref : JCA/PLD 2007.07

Tillières, le 11 octobre 2007

Objet : Le chien, l'ex-ami de l'homme ... ou ... le miroir de notre société ?

Madame, Monsieur,

L'actualité nous rapporte des faits horribles. De jour en jour, de semaine en semaine nous apprenons qu'un ou des chiens sont passés à l'acte, mutilant, tuant même des êtres humains. Tout ceci fait frémir !

Les animaux sont fustigés, et plus le temps passe plus un ostracisme évident se manifeste à l'encontre des propriétaires d'animaux d'un certain gabarit. Promener son chien deviendrait presque une épreuve, tant les maîtres sont regardés avec défiance, considérés comme des irresponsables...

Au fil de ces événements que constatons-nous, plusieurs similitudes :

- Les chiens agressent des personnes composant leur environnement ;
- Les médias rapportent toujours les mêmes images, les mêmes propos, souvent décontextualisés, perdant toute leur objectivité ;
- Les solutions présentées tournent toujours autour du dressage, incluant toujours des scènes de "mordant".

Nous entendons maintenant parler d'un "**permis de détention**" pour certains chiens. **Qui dispose des compétences nécessaires** qui ne soient pas seulement centrées sur le chien ? Qui se soucie ici véritablement du facteur humain et de son influence, de cette composante aléatoire ? Qui est capable d'évaluer les compétences d'une personne dans la relation à un animal ? Un "psy", pourtant spécialiste s'il en est du champ humain, ne s'y risquerait pas ! Un vétérinaire, un éducateur, et pire un amateur de club ? NON. Suffit-il d'une formation, aussi bonne soit-elle en éthologie pour procéder à cette évaluation : NON. L'éthologie n'apporte AUCUNE COMPÉTENCE dans ce domaine où **la subjectivité de l'homme et sa psychologie** sont les déterminants fondamentaux d'une telle évaluation !

Nous entendons corrélativement parler "**d'évaluation comportementale de l'animal**" ?! Comment effectuer objectivement cette évaluation en ne prenant en considération que l'animal ? Comment ignorer **l'influence humaine** dans cette relation qui se bâtit de toute pièce à partir de celle-ci ? Un comportement est **toujours une réponse adaptative de l'animal** à son milieu. Ignorer ce principe est de pratiquer le déni social de l'espèce. Quelle est l'objectivité de cette évaluation alors ? Qui peut la réaliser ? Un vétérinaire : NON, c'est insuffisant.

Nous entendons maintenant parler de "**tests de dangerosité**" ! Ne serait-ce pas encore mettre en place une solution inapplicable ? Comment évaluer la dangerosité d'un chiot ? C'est ubuesque, et rien ne peut définir à 3 mois les comportements d'un chien à 12 mois. Aucun diplôme d'état ne peut prétendre octroyer de telles compétences quant au devenir du chien, absolument aucun... ou alors commençons par l'être humain et la délinquance ne sera qu'un lointain mauvais souvenir...

Former les maîtres ? Une bonne idée, mais qui dispose des compétences nécessaires pour réaliser ce travail ? Suffit-il d'afficher des connaissances relatives au chien pour y parvenir ? NON. Non parce qu'il s'agit de s'adresser à des êtres humains auxquels il ne suffit pas de dire "*yaka et fokon*" ! Parce qu'être formateur dans ce domaine c'est être compétent pour s'adresser au facteur humain et à encore une fois à sa subjectivité, au champ émotionnel d'un individu, parce que disposer des compétences nécessaires pour réaliser cette action c'est avoir suivi des formations spécifiques nécessaires à cette prise en charge.

Les solutions proposées voire appliquées sont toujours les mêmes, les "*experts*" sont toujours les mêmes, les résultats sont toujours les mêmes. Peut-être faudrait-il enfin penser autrement, concevoir la relation à l'animal différemment. L'échec devrait nous inciter à remettre en cause notre manière de considérer ce problème et surtout notre relation à l'animal et la considération que nous avons pour lui.

Les Comportementalistes de l'Organisme Européen des Conseillers Comportementalistes (OECC) que je représente et Jean-Claude Arnaud - ACCEFE, co-signataire de ce document, apporteraient une réflexion différente.

Ces personnes sont sérieusement formées dans les disciplines de l'éthologie (comportement animal), et des sciences humaines. Ils travaillent exclusivement au niveau de *la relation DE l'homme A l'animal*. *L'un ne peut être compris sans l'autre et chaque science, dans sa spécificité, apportent connaissances et compétences nécessaires à l'élaboration d'un **diagnostic juste** dans lequel l'animal et l'homme ont leurs places, indissociablement.*

Soulignons au passage que **l'éthologie est accessible à qui veut bien s'y former** et ne peut souffrir d'aucune rétention ou appropriation. Idem pour les sciences humaines.

Comportementaliste ? Tout le monde peut l'être moyennant d'avoir suivi un cursus ad hoc !

Cette relation n'est appréhendée par aucun autre groupe professionnel orienté en général exclusivement vers l'éthologie et donc vers l'animal, voire la médicalisation des comportements.

Cette relation, comme toute autre, implique la prise en considération d'au moins deux polarités, ici **l'homme et l'animal**, avec toutes les influences du premier sur le second.

Les sciences humaines, sous différentes **obédiences**, nous octroient cette compétence singulière et une capacité d'analyse unique, qui, nous semble-t-il, manque cruellement à toutes les réflexions entendues ici ou là.

Rappelons ces points importants :

- Le comportementaliste – de quelque **culture** qu'il soit : Intermédiaire de l'homme vers l'animal. Intègre pour son analyse des compétences spécifiques provenant de plusieurs sciences "générales" dont a minima l'éthologie et la **psychologie humaine selon différentes orientations**, en complémentarité. Lacune : ce dernier point est absent chez la majorité des intervenants ; Les sciences humaines devraient être un impératif en toute formation de ce type ; Personne ne devrait pouvoir s'afficher Comportementaliste sans justifier de connaissances suffisantes dans le contexte spécifique de la **RELATION** de l'homme à l'animal.

L'homme agit directement sur le comportement de son animal : il serait grand temps de prendre ce paramètre majeur en considération et cesser de condamner à tout va la gente animale !

Si seul le vétérinaire pouvait être comportementaliste, alors il faudrait admettre aussi que seul le médecin peut être psychologue voire psychothérapeute, et nous le savons, c'est faux.

- Concernant l'activité propre du Comportementaliste :

- ✓ Prend en charge la relation : signifie qu'il est l'observateur privilégié de COMMENT et POURQUOI l'homme fait vivre son animal ;
- ✓ Le COMMENT de cette relation exprime les processus conscients et inconscients mis en œuvre par l'homme à l'égard de son animal ;
- ✓ Le POURQUOI exprime les raisons "*bonnes ou mauvaises*" que l'humain manifeste dans un contexte et une relation donnée y compris avec un animal ;
- ✓ Les processus conscients et inconscients soulignent le déterminisme du psychisme humain dans cette relation ;
- ✓ Les entretiens du Comportementaliste s'inscrivent au cœur de l'intimité des familles et évoquer l'anthropomorphisme, voire anxiété, stress, deuils, divorces et autres problèmes familiaux et personnels ne trouvent pas de réponses et jamais de solutions dans un contexte d'éducation canine qui aurait plus alors comme finalité de les renforcer ; Les connaissances dans les domaines de l'éthologie, de la psychologie humaine et plus largement des sciences humaines ne peuvent pas être mis en œuvre au sein d'une structure de club ;
- ✓ Les entretiens du Comportementaliste, comme pour toute relation d'aide, bénéficient d'un cadre précis de lieu, durée, coût, d'un ensemble de compétences spécifiques que seul un Comportementaliste met en œuvre ; il s'assujettit à la formation continue, à une analyse de pratique régulière ;
- ✓ Le Comportementaliste **prend en charge des familles** propriétaires d'animaux en bonne santé et dont les **comportements adaptatifs** à la situation imposée à celui-ci sont des réponses aux frustrations vécues ;
- ✓ Le Comportementaliste se situe au carrefour de plusieurs activités professionnelles : vétérinaire – éducateur – "psy". Il est conscient de la limite de ses compétences au regard des 3 précitées ;

Précisons que les formations du Comportementaliste sont longues et de niveau supérieur : au minimum 2 ans en continue et pluridisciplinaire à bac + 3 au minimum.

- L'éducateur canin / dresseur professionnel : pratique de l'obéissance basée sur le conditionnement et devrait se contenter de cette activité sans jamais déborder sur aucune autre ; un conditionnement, peu importe sa forme, ne contribue pas à l'abréaction des problèmes et tend soit à les renforcer soit à les convertir en leur contraire (phobie en agressivité par exemple) ou, au mieux et au pire, produire un effet de masquage susceptible de dégénérer sur les vieux jours du chien en dépression d'involution ;

- Les clubs canins : devraient consacrer leur temps en tant que club de loisir et se satisfaire des activités en rapport avec les options proposées dans ce cadre. Ils ne disposent ni des structures, ni des compétences pour intervenir dans le domaine du comportementalisme ;

- Le vétérinaire : soigne les pathologies ;

- L'éleveur : en charge normalement d'une reproduction de qualité, est confronté aux élevages en batterie, aux importations frauduleuses, aux marchands d'animaux qui fleurissent dans nos villes. Mais parfois aussi, hélas,

plus enclin à produire à tout va sans se soucier de la préservation et du développement d'un cheptel de qualité qu'il devrait en réalité défendre.

- La protection animale : par définition protège, recueille et soutient les démarches allant en ce sens. Problème : univers hélas nécessaire mais anthropomorphique.

L'animal est aujourd'hui défini responsable et coupable des agressions commises.

La réalité est toute autre. Le chien développe des comportements adaptatifs. Cela signifie que, lorsqu'il agresse, ceux-ci correspondent pour lui à une réalité objective eu égard à sa spécificité et à ses règles sociales. Face à ce raisonnement nombre de praticiens répondent que tout le monde le sait, que tout le monde connaît le chien et qu'il faut dominer son animal ! La fameuse hiérarchie... qui en réalité ne s'improvise pas à partir du fait qu'un praticien, aussi bon soit-il, l'ait affirmé aux maîtres de l'animal !

L'homme n'est pas si simple... La problématique présente prend racine dans des confusions et l'emploi de termes vidés de leur sens. On nous affirme hiérarchie, dressage, autorité, fermeté, agressivité, dangerosité sans se soucier de ce à quoi ces mots se rapportent et de l'interprétation, affective souvent, que "Monsieur-tout-le-monde" en fait !

L'homme confond et assimile tout !

- Il pense que parce qu'il "fait dresser" son chien il le domine ! Aberrant !

- Il conçoit qu'un test effectué à un moment donné va déterminer le tempérament et le devenir du chien ! Pour toute sa vie peut-être ?

- Il oublie les **origines et le tempérament** du sujet qui devraient véritablement être pris en considération au moment de l'acquisition d'un animal (peu importe sa race !) et de la formation du tandem animal – homme !

- Il confond ses désirs, ses attentes avec les limites du supportable pour le chien et son seuil de sensibilité ! Il pense que parce qu'il l'aime tout ira bien... et ignore que faire l'acquisition d'un chiot enlevé trop tôt à la mère l'amène à introduire dans sa cellule familiale un danger potentiel là où il ne voit qu'un objet déversoir de ses sentiments anthropomorphiques.

- Il considère que parce qu'il est Homme, il domine et sait ce qu'est un chien et pensera peut être qu'un permis libère de toute responsabilité ! Peut-être pourra-t-on suivre aussi des stages payants pour récupérer des points sur son "permis chien" dès que celui-ci aura commis une exaction ???

En clair l'homme demande plus à son chien qu'il ne peut lui donner. Il le fait émonctoire de ses problèmes sociaux et affectifs, l'instrumentalise dans des objectifs seulement humains où aucun animal ne devrait avoir place.

Toutes ces allégations (liste non exhaustive) nous ramènent vers ces drames.

On ne peut parler du chien sans parler de l'homme, sans évoquer non plus ce qu'est vraiment cet animal au-delà de tous les clichés parfois trop flous et approximatifs véhiculés par certains lobbies dont la centration sur l'animal, en voulant le défendre, produit l'effet exactement inverse.

Lobbies dont les objectifs sont aussi de se positionner sur le devant d'une scène dont l'animal est devenu le jeu d'une instrumentalisation interdisant le développement d'une relation, d'une intégration saine de ce sujet dans notre société où en réalité mercantilisme, enjeux économiques et pouvoirs sont les véritables moteurs.

Décider de quoi que ce soit pour le chien, si ce n'est contre hélas, ne peut se réaliser objectivement sans prendre en considération cet animal dans sa spécificité sociale, dans un contexte où **l'homme l'influence** à partir de son **anthropomorphisme**, parfois même de ses carences affectives.

Prendre en considération la psychologie de l'homme dans cette histoire dérange, fait peur et met à mal bien des certitudes. Il est plus simple de ne voir que ce que l'on veut bien voir. Et puis, pour aborder cet univers "obscur", il

faut aussi disposer de connaissances, et d'une conscience aiguë de la limite de ses compétences, pour accepter de référer à des professionnels de ces domaines, psychothérapeutes, psychiatres ou psychologues.

Cette dimension humanisante, trop souvent jetée aux orties par ignorance, incompetence, voire inconséquence, détermine en force les comportements sociaux adaptatifs, et maintenant régulièrement dramatiques, de nos chiens, **et les maîtres l'ignorent !**

Aujourd'hui, il en est qui affirment que les rapports dits "*hiérarchiques*" entre l'homme et l'animal ne sont qu'une illusion, qu'ils n'ont jamais existés, que ces théories d'un autre âge sont plus qu'obsolètes. Ces "*grands théoriciens*" n'ont jamais dû rencontrer de familles dans lesquelles les chiens ont vraiment pris le pouvoir !

Ce genre de propos contribuent à jeter encore plus le trouble dans l'esprit des propriétaires d'animaux, à jeter encore d'avantage dans l'abîme de la souffrance, voire de la mort, enfants, adultes et chiens qui ne manquent jamais eux de se faire euthanasier avec toute notre bonne conscience !

Lorsque nous parlons d'inconséquence, nous en sommes là aussi !

Poursuivons nos propos en évoquant un autre état confusionnel : L'éducation canine / dressage, ses limites et au-delà de celles-ci.

"Pour qu'un chien soit bien en famille, il faut le faire dresser dit-on, l'éduquer !"

Certains se proposent même de le **rééduquer**, comme s'il était responsable en conscience de ses comportements !

Si cela était possible et vrai, cela se saurait ! Nombre de Comportementalistes, pour certains depuis une quinzaine d'années, reçoivent des familles en clientèle venant soit de clubs canins, soit de dresseurs ou éducateurs professionnels, voire d'autres professionnels ! Ces braves gens ont tout fait pour que tout aille bien... et c'est une catastrophe...

La raison est simple.

Les relations d'un chien à son environnement ne se construisent pas avec "assis, au pied, couché !"

Bien au contraire, ce dressage est générateur d'ambiguïtés qui créent et ou renforcent les problèmes !

Il est oublié que le chien est un être social et sociable, que ses règles de vie ne se déterminent pas à partir d'une technique HUMAINE, mais à partir de la perception qu'il se fait de son environnement plus ou moins permissif, dans lequel il s'installe, en phase avec sa réalité canine, de laquelle il ne pourra jamais sortir.

L'éducation canine / dressage peut ainsi instaurer un véritable paradoxe pour notre animal qui subit une contrainte par des exercices conduits bien des fois de façon coercitive et auxquels il se doit de répondre à son maître, voire parfois à l'éducateur oubliant le maître... alors qu'à la maison notre chien gouverne son monde !

C'est ainsi aussi que les problèmes se posent, se développent parfois jusqu'au drame !

Un chien dont les relations à sa famille sont déterminées à partir d'attentes et ou de techniques humaines ne vit pas dans un contexte adéquat à la satisfaction de ses besoins fondamentaux. Les distorsions présentes sont renforcées par cette conception "d'animal – machine" devant à tout prix obéir. Il n'y a donc plus qu'un conditionnement irréflectif et sans mesure qui prévaut.

Les propriétaires d'un chien ont en général entendu parler de domination. Il leur a été dit que cela est important et même nécessaire. Ils ne pratiquent pas obligatoirement ce qu'il convient et sont souvent dans l'illusion de celle-ci, certains que donner un ordre est être dominant.

En conséquence, plus la pratique de l'éducation canine se développe et plus les dérives se manifestent, jusqu'au passage à l'acte peut-être !

Non seulement le conditionnement ne règle pas les problèmes sociaux, mais plus souvent les met en place, les développe, les aggrave ou les transforme en un contraire (agressivité en phobie ou l'inverse, par exemple).

Nous considérons qu'aucun maître et chien ne devraient entreprendre de l'éducation canine sans au moins **une visite préalable chez un Comportementaliste.**

Nos derniers appels sont relatifs à des chiens menaçants voire "mordeurs" ! Les personnes prennent peur et sont littéralement manipulées par la phobie sociale qui se met en œuvre. Les propriétaires d'animaux sont choqués, se sentent même pour certains, propriétaires d'animaux dit non dangereux, fustigés, et sont qualifiés d'irresponsables s'ils se promènent avec enfant et chien ! Il est temps que ce délire cesse, que la mesure et le bon sens commun reviennent au devant de la scène !

Nous ne sommes pas à nier les agressions récentes ni à nier les risques encourus par certains propriétaires ! Loïn s'en faut, mais ce n'est pas en condamnant chiens et maîtres sur l'autel de la bonne conscience dynamisée par la peur que les choses avanceront dans le bon sens !

Et puis toutes celles et ceux baignant dans la douce illusion du savoir, du nombrilisme si particulier de l'homme traduit en "*puissance dominante*"...

Le chien mord, le chien tue... Oui hélas !

Posons-nous quelques questions : pourquoi et comment en est-il arrivé là ?

Posons-nous les aussi pour l'homme : pourquoi et comment en est-il arrivé à ***cohabiter avec des monstres, à fabriquer des monstres***... au demeurant si sociables, si sociaux...

Nous considérons qu'il convient de revoir entièrement le concept de chien dans notre société et son intégration dans les familles.

Nous considérons que les législations, établies avec les meilleures intentions sont inapplicables et continueront de l'être ***tant que l'animal ne sera pas inscrit en celles-ci comme un être social vivant à part entière et non comme un objet que l'on prend, jette, dresse, maltraite et supprime.***

Nous considérons que le placement d'un animal, des éleveurs à la protection animale, et par tous les intermédiaires possibles, ne devrait se faire que dans un système sérieusement encadré où le Comportementaliste serait un des co-acteurs majeurs avec le vétérinaire, voire un "psy", parce que l'homme et l'animal ne peuvent être perçus que dans leur complexité, leur singularité, et ne se limitent pas au prisme d'une science unique qui pourrait tout valider.

Nous considérons aussi que le manque évident de moyens humains devrait inciter les pouvoirs publics à réagir vivement. Nous considérons que c'est une source d'emplois importante, que les formations sérieuses devraient être reconnues et validées par les dits pouvoirs à la condition sine qua non qu'elles contiennent dans leurs dispositifs tant **UNE ORIENTATION ANIMALE QU'HUMAINE, indissociablement unies**, et que celles-ci soient impérativement encadrées par des gens possédant des expériences avérées.

Nous considérons que les clubs canins, les éducateurs, les dresseurs devraient se recentrer sur leurs activités d'origine dans lesquelles ils excellent - et sont utiles - (loisir, sport, obéissance) pour **des animaux ne manifestant aucun comportement adaptatif indésirable** et cesser d'intervenir dans des domaines pour lesquels ils ne disposent d'aucune compétence. Le Comportementaliste y a un rôle primordial à jouer en termes de décision : faut-il oui ou non entreprendre cette démarche éducative ? Est-ce vraiment adapté ?

Nous considérons que, puisque l'animal de compagnie est devenu un marché lucratif ouvert à tous et sujet aux trafics les plus honteux, cette activité devrait dès lors être encadrée par une déontologie et un référentiel de qualité similaire à celui dont les entreprises manufacturières ou commerciales font l'objet.

Nous considérons enfin que pour que *les choses évoluent dans le bon sens, en France*, il conviendrait que tous les acteurs du monde animal se retrouvent sans ostracisme sur un objectif commun, osant enfin se regarder dans les yeux, s'écoutant, reconnaissant et respectant leurs compétences intrinsèques en les associant et non en en faisant des enjeux de pouvoir, des enjeux économiques stériles conduisant parfois hélas à des drames humains.

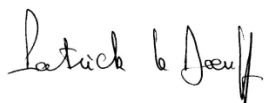
Parce que face à l'horreur nous sommes tous responsables !!!

Restant à votre écoute,

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de notre considération distinguée.

Patrick LE DOEUFF

Président de l'OECC
Directeur formation CEEPHAO



Jean-Claude ARNAUD

Comportementaliste Conseil
Directeur Centre de Formation ACCEFE

